



obligation de travailler 39h si contrat de 35h ?

Par **keke**, le **01/12/2010 à 18:52**

Bonsoir, j'ai un contrat en CDI à 35h semaine et mon patron m'oblige à travailler 39h car selon lui, il en a le droit !!! cela est-il vrai ? suis-je obligé d'effectuer ces 4h en plus par semaine ? merci d'avance.

Par **P.M.**, le **01/12/2010 à 19:13**

Bonjour,
L'employeur peut effectivement vous faire effectuer des heures supplémentaires dans les limites légales et vous ne pouvez pas refuser du moment qu'il vous les rémunère...